

Lettre ouverte au nouveau Parlement du Canada de la part de la Coalition des entreprises de l'Ouest

Le 20 mai 2025

Chers Membres du Parlement,

Au nom de la Western Business Coalition, composée des conseils d'affaires de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et du Manitoba, ainsi que de la Chambre de commerce de la Saskatchewan, nous tenons à vous féliciter pour votre élection au 45e Parlement du Canada. Alors que la première session du Parlement commence, nous vous demandons de mettre, de toute urgence, l'accent sur le rétablissement du Canada comme lieu propice à l'implantation et au développement d'entreprises. En termes simples, si l'activité économique du secteur privé demeure faible, ou si une partie de notre base industrielle diminue ou se délocalise aux États-Unis, les Canadiens verront leur niveau de vie diminuer.

Les défis économiques intérieurs et extérieurs du Canada

Ajustée en fonction de la population, notre économie a à peine progressé au cours de la dernière décennie. Le Canada a enregistré la deuxième plus faible croissance du PIB par habitant parmi les 38 pays de l'OCDE au cours de la période 2014-2024 (**figure 1**). En termes de PIB par habitant, le pays est en récession depuis deux ans et demi. De plus, l'OCDE prévoit que le Canada connaîtra la plus faible croissance économique par habitant de tous les pays membres au cours des périodes entre 2020-2030 et 2030-2060 (*Williams, 2021*). Nous devons inverser cette trajectoire. La forte pression sur le niveau de vie de la population se reflète dans les données sur les visites mensuelles aux banques alimentaires qui ont atteint 2,1 millions en mars 2024, un sommet historique, et une hausse de 90 % par rapport à 2019 (**tableau 1**).

La composition de l'activité économique a également évolué. Le secteur public a connu une forte expansion, tandis que le secteur privé a stagné, voire décliné (**figure 2**). Entre 2014-2024, les dépenses publiques par habitant ont augmenté de 11 %, soit environ deux fois plus vite que les dépenses des ménages par personne (6 %). Parallèlement, toujours en utilisant les données par habitant pour la période 2014-2024, les exportations ont diminué de 2 %, et les investissements en capital dans les entreprises et les bâtiments résidentiels ont chuté d'environ 22 % et 11 %, respectivement.

Les données sur l'emploi confirment la même tendance. L'emploi dans le secteur public a augmenté de 23 % depuis janvier 2019, contre seulement 10 % pour le secteur privé, tandis que le nombre de travailleurs autonomes a diminué de 1 % (**figure 3**). Comme le secteur privé génère la croissance des revenus et de l'assiette fiscale pour financer le secteur public, la trajectoire de croissance du Canada au cours de la dernière décennie est insoutenable et incompatible avec l'amélioration du niveau de vie de ses habitants.

En plus de nos défis nationaux, les politiques tarifaires du président américain Trump représentent un choc sismique majeur pour le commerce mondial et constituent également une menace pour la base industrielle canadienne, car les entreprises pourraient répondre en délocalisant leurs capacités du Canada vers les États-Unis. Les opérations existantes au Canada pourraient être privées de nouveaux investissements ou de nouvelles embauches. Certaines pourraient même devoir réduire leur capacité.

Une voie à suivre

Nous avons besoin d'une réponse claire à la question : pourquoi les entreprises choisiraient-elles le Canada pour s'implanter et se développer plutôt que les États-Unis ou ailleurs? Historiquement, les ressources naturelles, la main-d'œuvre instruite, la stabilité politique et l'accès aux marchés américains ont attiré les investissements au Canada. Ces atouts ont toutefois été érodés par des politiques nuisibles, des processus réglementaires complexes, des délais déraisonnables au niveau de la transition énergétique et, plus récemment, par les politiques commerciales du président Trump. Bien que la liste des changements nécessaires pour créer un climat d'investissement dynamique et une économie en croissance soit longue, voici trois points clés que le Parlement devrait aborder immédiatement:

1. Abandonner le plafond proposé pour les émissions pétrolières et gazières

Comme l'explique notre Coalition dans son document intitulé « Untapped Potential: Driving Canada's Prosperity Through Natural Resources », le secteur des ressources naturelles représente un avantage stratégique. Il contribue grandement aux exportations, aux investissements, à l'emploi, à la productivité et au niveau de vie. Pourtant, son développement est freiné par des politiques nuisibles. Le plafond proposé imposerait des contraintes de production strictes qui nuiraient à notre économie (le pétrole et le gaz constituent notre principale exportation) et iraient à l'encontre des objectifs mondiaux de gestion des émissions (de nombreux pays souhaiteraient accéder à des sources d'énergie à faibles émissions pour remplacer celles à plus fortes émissions). Notre recommandation est conforme à l'engagement du gouvernement fédéral envers le secteur de l'énergie en tant qu'avantage concurrentiel et appuie l'objectif du Canada de diversifier ses exportations et de réduire sa dépendance envers les États-Unis. En revanche, le maintien du plafond compromettrait l'exploitation pétrolière et gazière, éroderait le potentiel d'exportation à faibles émissions du Canada sans atteindre de réductions significatives des émissions mondiales, et éliminerait les possibilités de réconciliation économique et de diversification des échanges commerciaux.

2. Améliorer la compétitivité fiscale

Le Canada a besoin d'un régime fiscal propice à l'investissement à long terme et à la rétention des travailleurs hautement qualifiés. Les modifications apportées aux provisions pour amortissement en 2018 étaient temporaires, favorisaient l'acquisition d'actifs à courte durée de vie et certains secteurs, et sont maintenant progressivement éliminées. L'Énoncé économique de l'automne 2024 proposait une prolongation, mais n'a pas été mis en œuvre en raison de la prorogation du Parlement. Afin d'encourager l'investissement dans les actifs à longue durée de vie, le Canada devrait instaurer un amortissement accéléré généralisé et permanent, permettant d'amortir une immobilisation sur une durée inférieure à sa durée de vie effective, quel que soit le secteur et le type d'actif. Aussi, la réduction des taux d'imposition les plus élevés sur le revenu des particuliers ou l'élargissement des tranches d'imposition aideraient les entreprises à attirer et à retenir les travailleurs hautement qualifiés et les cadres supérieurs essentiels au développement d'entreprises hautement productives.

3. Faire de l'excellence réglementaire – c'est-à-dire des normes élevées avec un fardeau minimal possible – une priorité clé pour l'ensemble du gouvernement

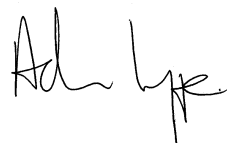
Le système réglementaire canadien est confronté à de nombreux défis, allant de la complexité des formulaires et de la piètre qualité des services offerts aux citoyens, à la lenteur, à la lourdeur et au coût élevé des processus qui encadrent les grands projets; décourageant les investissements des entreprises. Le Comité consultatif externe sur la compétitivité réglementaire a récemment conseillé au gouvernement de relever ces défis en faisant de l'excellence réglementaire un avantage concurrentiel pour le pays : « L'excellence réglementaire signifie que les ménages peuvent faire confiance aux produits et services canadiens, que les entreprises sont confiantes quant à leurs investissements et que les organismes de réglementation s'efforcent constamment de simplifier au maximum la conformité pour tous ceux qui interagissent avec le système. » Pour concrétiser cette vision, la réduction du fardeau réglementaire tout en maintenant les normes devrait être une priorité pour l'ensemble du gouvernement. La mise en œuvre des recommandations du Comité, notamment l'amélioration des méthodes de mesure du fardeau réglementaire, et de celles contenues dans « Untapped Potential: Driving Canada's Prosperity Through Natural Resources », devrait être une priorité.

Se porter candidat à une charge publique représente un engagement professionnel et personnel considérable. Vous êtes élu pour servir à un moment où il est essentiel pour notre prospérité de répondre à la question : pourquoi les entreprises devraient-elles choisir d'investir au Canada ? Nous vous remercions d'avoir accepté ce rôle et vous souhaitons beaucoup de succès dans vos efforts pour servir vos électeurs et tous les Canadiens durant votre mandat. N'hésitez pas à nous contacter si nous pouvons vous aider ; nous serions ravis de vous rencontrer.

Cordialement,



Laura Jones
Présidente & PDG
Business Council of
British Columbia



Adam Legge
Président
Business Council of
Alberta



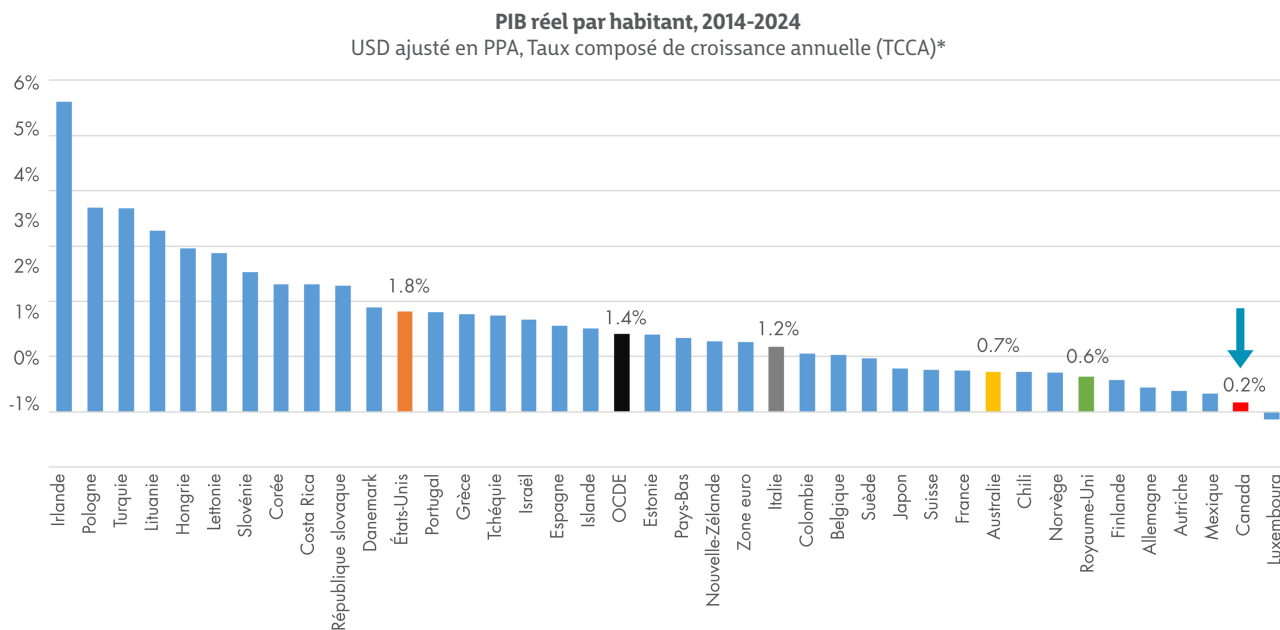
Prabha Ramaswamy
PDG
Saskatchewan
Chamber of Commerce



Bram Strain
Président & PDG
Business Council of
Manitoba

Annexe:

Figure 1: Le Canada se classe au deuxième rang des 38 économies de l'OCDE au cours de la dernière décennie



* Les données pour la Corée et la Turquie couvrent la période de 2014 à 2023 ; celles de 2024 ne sont pas encore disponibles.

Source: Statistiques de l'OCDE; BCBC.

Tableau 1: Les visites aux banques alimentaires ont presque doublé depuis 2019.

Visites mensuelles aux banques alimentaires, mars 2024

	Canada	Ouest canadien*
Nombre total de visites	2,059,636	506,801
% avec enfants	33%	35%
Variation du total des visites, 2019-2024	90%	65%

Source : Banques alimentaires Canada

Figure 2 : Une fois ajustée en fonction de la population, l'économie du Canada a à peine crû en une décennie

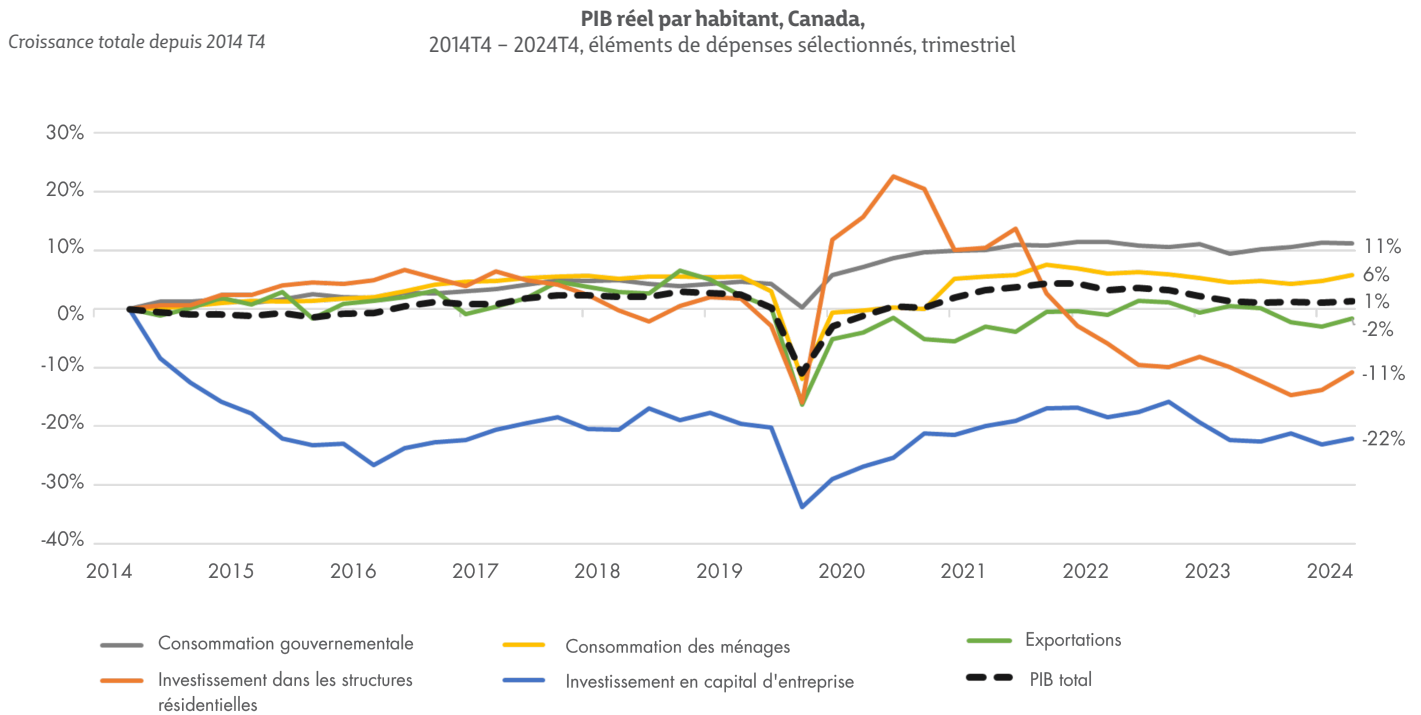


Figure 3 : Faible embauche dans le secteur privé depuis 2019

